



Secteur

Fabrication de textiles, industrie de l'habillement du cuir et de la chaussure



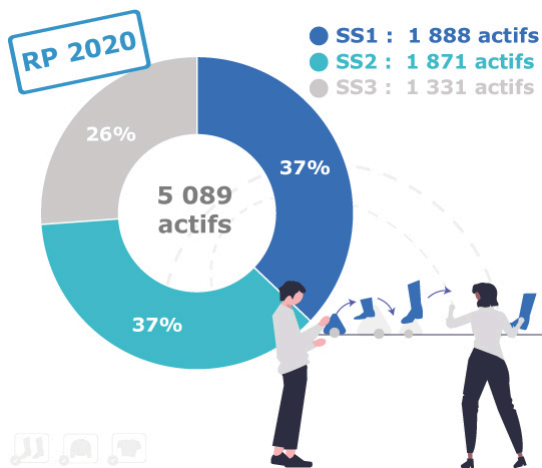
Le secteur de la *Fabrication de textiles, de l'industrie de l'habillement du cuir et de la chaussure** se compose de trois sous-secteurs :

- *Fabrication de textiles* : comprend la préparation et la filature de fibres textiles ainsi que le tissage et l'ennoblissement de textiles (sera abrégé SS1 dans la suite de cette publication)
- *Industrie de l'habillement* : vise toute la confection, en toutes matières, de tous vêtements et accessoires (SS2)
- *Industrie du cuir et de la chaussure* : regroupe la préparation et la teinture de fourrures, la transformation des peaux en cuir et la fabrication de produits en cuir ainsi que la fabrication d'articles à partir d'autres matières (imitations de cuir ou substituts du cuir, SS3).

Ce numéro de StatenPLUS présente les actifs en emploi, les métiers exercés par ces professionnels, les employeurs du secteur ainsi que les salariés de ce secteur d'activité. Il propose également des comparaisons entre les trois sous-secteurs.

*Nomenclature d'activités française détaillée au niveau 38 pour la *Fabrication de textiles, de l'industrie de l'habillement du cuir et de la chaussure* et 88 pour les sous-secteurs SS1, SS2 et SS3.

Les actifs en emploi

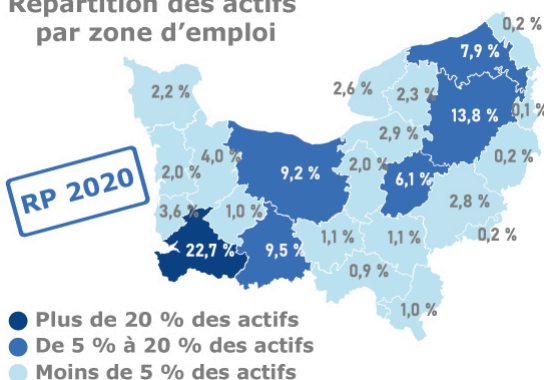


En Normandie, le secteur de la *Fabrication de textiles, de l'industrie de l'habillement du cuir et de la chaussure* regroupe 5 089 actifs en emploi, soit **0,4 % des emplois** tous secteurs confondus. La répartition des actifs au sein des trois sous-secteurs est relativement équilibrée bien qu'avec un quart des effectifs, celui de l'*Industrie du cuir et de la chaussure* soit le moins représenté. RP : recensement de la population. Voir la partie « Sources mobilisées » en fin du bulletin.

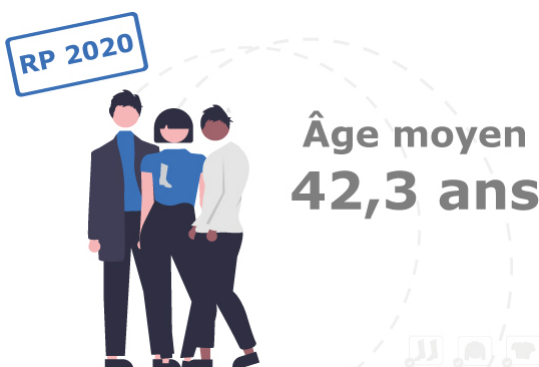


Entre 2014 et 2020, les emplois du secteur de la *Fabrication de textiles, de l'industrie de l'habillement du cuir et de la chaussure* ont **augmenté de 2,4 %**. Cette évolution est particulièrement marquée dans le sous-secteur de l'*Industrie du cuir et de la chaussure* (+ 18,3 %). A l'inverse, le sous-secteur de l'*Industrie de l'habillement* a perdu 10,9 % de ses effectifs.

Répartition des actifs par zone d'emploi



Près d'un quart des actifs en emploi du secteur étudié sont concentrés sur la **zone d'emploi d'Avranches** où sont implantées des entreprises tels que Tricots Saint James ou les Ateliers Louis Vuitton pourvoyeuses d'emploi. Les zones de Rouen, de Flers et de Caen concentrent également une part importante des actifs normands du secteur.



Répartition des actifs par tranche d'âge

Âge	Moins de 30 ans	de 30 à 49 ans	50 ans et plus
Ensemble du secteur	18,6%	47,1%	34,3%
SS1	18,7%	46,3%	35,1%
SS2	18,2%	44,2%	37,6%
SS3	19,0%	52,4%	28,6%
<i>Tous secteurs confondus</i>	19,5%	49,7%	30,8%

Avec une moyenne d'âge de 42,3 ans, les actifs du secteur de la

La part des **Moins de 30 ans est plus faible** parmi les actifs du

Fabrication de textiles, de l'industrie de l'habillement du cuir et de la chaussure sont **plus âgés que l'ensemble des actifs** tous secteurs confondus (41,7 ans). Cet indicateur varie selon les sous-secteurs tout en restant supérieur à la moyenne régionale.



secteur étudié que pour l'ensemble des actifs tous secteurs confondus et ce, quel que soit le sous-secteur. À l'inverse, la part des *50 ans et plus* est plus forte dans le secteur étudié que pour l'ensemble des actifs sauf pour l'*Industrie du cuir et de la chaussure*.

Avec 66 % de femmes, le secteur étudié emploie une **forte part d'actives**, pour autant, la répartition entre les différents sous-secteurs est très hétérogène. La *Fabrication de textiles* affiche une part de femmes de seulement 35,8 % alors que les sous-secteurs *Industrie de l'habillement* et *Industrie du cuir et de la chaussure* emploient respectivement 86,5 % et 80,1 % de femmes.



Moins d'un actif sur quatre possède un niveau d'études supérieures ce qui est **inférieur à la moyenne régionale** (35,8 %). Toutefois, cette proportion varie selon le sous-secteur : 21,4 % pour la *Fabrication de textiles*, 23,4 % pour l'*Industrie de l'habillement* et 19,4 % pour l'*Industrie du cuir et de la chaussure*.



La part d'actifs en **CDI** dans le secteur étudié est **supérieure à la moyenne régionale** (respectivement 77,7 % et 74,2 % d'actifs en emploi stable). Toutefois, cette part varie selon le sous-secteur : 83,4 % pour la *Fabrication de textiles*, 78,2 % pour l'*Industrie du cuir et de la chaussure* et 71,7 % pour l'*Industrie de l'habillement*.

Les métiers exercés par les actifs

Ouvriers qualifiés du textile et du cuir

38%

Métier le plus exercé

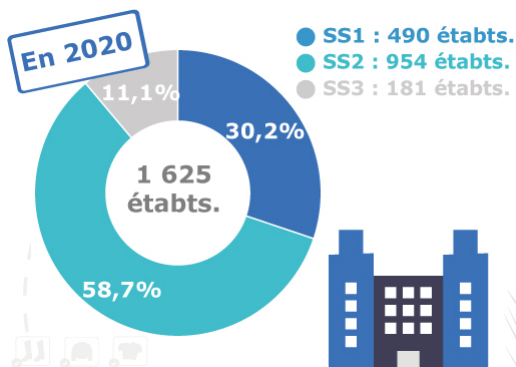


Top des métiers exercés par les actifs

Métiers (FAP 87)	Secteur	SS1	SS2	SS3
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	38,0%	23,6%	45,3%	48,3%
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	17,9%	26,3%	18,2%	5,5%
Artisans et ouvriers artisanaux	8,7%	3,8%	3,4%	23,3%

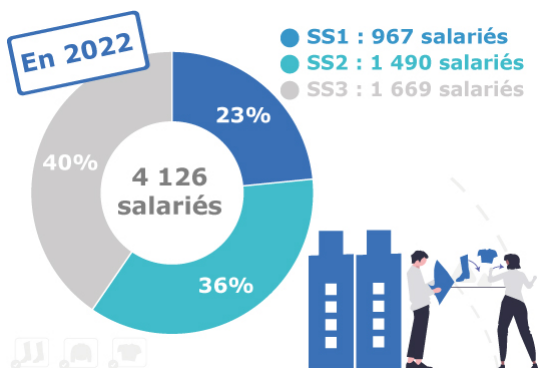
Les métiers d'**ouvriers du textile et du cuir** (qualifiés ou pas) regroupent 55,6 % des actifs du secteur de la *Fabrication de textiles, de l'industrie de l'habillement du cuir et de la chaussure*. La surreprésentation de ces métiers s'observe également dans les différents sous-secteurs où au moins un actif sur deux est un ouvrier du textile et du cuir.

Les employeurs du secteur



Le secteur de la *Fabrication de textiles, de l'industrie de l'habillement du cuir et de la chaussure* répertorie 1 625 établissements, soit **0,5 % des établissements normands** tous secteurs confondus. Près des deux tiers de ces établissements sont classés dans le sous-secteur de l'*Industrie de l'habillement*.

Les salariés*



Les 4 126 salariés du secteur de la *Fabrication de textiles, de l'industrie de l'habillement du cuir et de la chaussure* représentent **0,5 % des emplois salariés tous secteurs confondus**. Le sous-secteur de l'*Industrie du cuir et de*



Entre 2017 et 2022, le nombre de salariés a **progressé de 17,9 %** pour le secteur étudié. Cette évolution varie en fonction des sous-secteurs : la *Fabrication de textiles* et l'*Industrie du cuir et de la chaussure* ont gagné respectivement 13,6 % et 45,5 %

la chaussure est le plus représenté avec deux actifs sur cinq.

de salariés alors que l'Industrie de l'habillement en a perdu 0,7 %.

*Les salariés sont les individus qui occupent un emploi dans le secteur privé marchand. Ne sont donc pas considérés comme salariés ceux occupant un emploi dans la fonction publique, l'agriculture ou encore les indépendants. Attention lors d'une éventuelle comparaison d'évolution entre les actifs en emploi et les salariés car l'échelle de temps et la source ne sont pas les mêmes : Insee 2014-2020 pour les actifs et Urssaf 2017-2022 pour les salariés.

Actualités

Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie – Infographie Habillement

Observatoire compétences industries (décembre 2023)

OPCO 2i finance l'apprentissage et la professionnalisation dans les entreprises de son périmètre. À ce titre, il collecte et stocke des données. Dans ce contexte, l'Observatoire Compétences Industries a été mobilisé afin de réaliser une étude visant à analyser et valoriser ces données, dans l'optique d'aider les partenaires sociaux à piloter la politique alternance au niveau de leurs branches respectives et de l'interindustrie.

Identification des facteurs d'évolution des métiers et compétences dans la branche Textile

Observatoire compétences industries (Juillet 2023)

Six branches professionnelles ont souhaité disposer d'une étude prospective portant sur l'évolution des métiers et compétences de la Couture parisienne, des Cuirs et Peaux, de l'Habillement, de l'Industrie de la chaussure et des articles chaussants, de la Maroquinerie et du Textile. Cette étude prospective est assortie de recommandations opérationnelles, notamment en matière de formation, pour préparer l'avenir.

Mode et luxe : signature d'un nouveau contrat de filière

Conseil national de l'industrie (mars 2023)

Les ministres de la Culture et de l'Industrie ont signé en mars 2023, le nouveau contrat du comité stratégique de filière (CSF). La transition écologique est la priorité de ce nouveau contrat 2023-2027. L'État mobilise l'ensemble de la filière pour favoriser une mode éco-responsable et fabriquée en France. 25 millions d'euros ont été prévus pour accompagner les entreprises de ce secteur dans une démarche de transition écologique.

Repéré sur le [Scoop-it Prospective emploi compétence](#)

Méthodologie

Vocabulaire

Pour l'ensemble du document, le terme « actifs » désigne les actifs en emploi.

Périmètre

Les secteurs d'activité proposés dans ce numéro sont issus de la nomenclature agrégée (Naf, rev 2, 2008), nomenclature d'activités française détaillée au niveau 38 pour la *Fabrication de textiles, industrie de l'habillement du cuir et de la chaussure* et 88 pour la *Fabrication de textiles (SS1), l'Industrie de l'habillement (SS2)* et l'*Industrie du cuir et de la chaussure (SS3)*.

Sources mobilisées

Parties « Actifs en emploi » et « Métiers exercés par les actifs » : Recensement de la population 2014 et 2020 actifs en emploi au lieu de travail, Insee – Traitement Carif-Oref de Normandie, Partie « Les employeurs du secteur » : Sirène 2020 – Traitement Carif-Oref de Normandie, Partie « Les salariés » : Urssaf Salariés - Établissements 2017 à 2022 – Traitement Carif-Oref de Normandie.

Accéder à Statoscope

StatenPLUS est une publication du Carif-Oref de Normandie



Carif-Oref de Normandie
Site de Caen
Unicité Bat A
10, rue Alfred Kastler
14000 Caen

Site de Rouen
Atrium - BP 1152
115, boulevard de l'Europe
76176 Rouen Cedex 1

Directeur de la publication - Luc Chevalier, Carif-Oref de Normandie

Conception et réalisation - Nadine Dudouble, Carif-Oref de Normandie

Crédit photos - undraw.co

